



## TRIBUNE PUBLIQUE

# Le but, c'est le chemin !

par **Philippe Arretz**, directeur du Conseil de développement du Pays Basque (CDPB)

**Quittant le CDPB en fin d'année, j'ai souhaité vous livrer mon regard sur le Conseil de développement, tel qu'il s'est construit au fil d'une grande aventure territoriale.**

Le CDPB naît en 1994, deux ans après le lancement de « Pays Basque 2010 ». Il devient un espace de dialogue entre tou·tes les acteur·rices et les institutions. Aux côtés des élu·es (rassemblé·es au Conseil des élus à partir de 1995), il permet l'élaboration d'un Projet de territoire et des premiers programmes d'actions. La convention spécifique de 2000 sera l'un des grands aboutissements de cette démarche : ni plus ni moins, un véritable « contrat de plan local », mobilisant tous les financements possibles de l'Etat, de la Région et du Département. Cette « gouvernance territoriale » (tout à fait unique en ce genre) aura permis aussi de générer de nombreux outils, négociés avec le gouvernement français, comme l'Office public de la langue basque et l'EPFL, et bien d'autres encore.

En 2005, le Conseil de développement (CDPB) et le Conseil des élus (CEPB) lancent un nouveau cycle, avec « Pays Basque 2020 ». Et c'est là que je rejoins l'aventure, comme premier salarié à mi-temps sur chacune des deux associations (CDPB et CEPB). Malgré des temps institutionnels plus compliqués, nous réussissons à mobiliser un millier d'acteurs et d'actrices, et à élaborer un nouveau projet de territoire et un Contrat territorial, relativement ambitieux et innovants. Nous ouvrons de nouveaux chantiers : jeunesse, Agenda21, aménagement durable, marque territoriale, dialogue social...

Loin de se fragiliser, cette gouvernance territoriale reprend du poil de la bête, et, forte d'une maturité de travail entre société civile et élu·es, ouvre à partir de 2010 un chantier sur l'évolution de la gouvernance du Pays Basque. Cheville ouvrière, je co-anime ce processus qui aboutit à un consensus fort autour de la revendication d'une collectivité à statut particulier, puis de la création en 2017 de la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB).

Mais alors que le vote en faveur de l'EPCI unique est presque acquis, l'Etat envisage dès début 2016 la fin du CDPB, dont il est le principal financeur. Venant juste de prendre la direction du Conseil de développement, je m'engage dans un nouveau combat avec une poignée de fervent·s défenseurs et défenseuses de la liberté de la société civile. Nous allons persuader nos élu·es de maintenir le CDPB sous forme associative, prouver



juridiquement la compatibilité avec la nouvelle loi NOTRe, et renforcer politiquement le Conseil de développement. Ironie du sort : à défaut d'une collectivité, le Pays Basque se dote d'un « conseil de développement à statut particulier » !

Ce nouveau CDPB, à la fois partenaire de la Communauté d'agglomération et indépendant de celle-ci, va s'ouvrir à d'autres pans de la société civile, passant de 100 à 300 membres en 2018, puis 400 en 2021 ! C'est aujourd'hui le seul conseil de développement autonome dans le paysage de toutes les agglomérations françaises. C'est aussi le plus important en taille<sup>1</sup>.

Le 2 décembre prochain, nous réunissons une assemblée renouvelée pour la période 2024-2026, avec plus de 400 membres, dont 1/3 de nouveaux et nouvelles ! N'est-ce pas le signe d'une démocratie vivante en Iparralde, où le CDPB demeure le principal lieu d'expression de la diversité de notre société civile ?

Aux côtés d'une institution aussi puissante que la CAPB (la plus grande intercommunalité de France avec 158 communes, 21 compétences, plus de 1200 agents...), le Conseil de développement a su trouver sa place et être l'aiguillon des nouvelles politiques publiques de l'Agglomération. Et, pour être au rendez-vous et en amont des décisions des élu-es, il a fallu suivre le rythme ! Nourrir dès 2018 le « projet communautaire », rendre des contributions sur le patrimoine naturel, le social, l'habitat, la mobilité, le plan climat, l'égalité, la montagne, le tourisme, le logement des jeunes, le SCoT et les plans locaux d'urbanisme, etc. Le CDPB a fait, sur tous ces sujets, des propositions fortes, et réalisé cette année sa première évaluation de politique publique (projet alimentaire de territoire).

Mais outre ce rôle de « contributeur », le CDPB a osé prendre celui d'« incubateur » en portant des expérimentations innovantes pour faire émerger de nouvelles dynamiques territoriales. Ces dernières années, il s'est saisi de sujets comme l'économie de la transition (à travers l'animation pour l'ADEME du dispositif Tranz'eKo), l'orientation des jeunes (avec ibilBIDE, expérimentation en cours, soutenue par la Région), la citoyenneté transfrontalière (avec l'accueil d'une doctorante en anthropologie et le lancement du projet Mugalur, soutenu par l'Euro-Région)...

En ouvrant dans les prochaines semaines le chantier prospectif « Pays Basque 2040 », nous avons démontré que le CDPB est plus que jamais reconnu dans sa capacité à dessiner l'avenir possible de notre territoire.

Immanquablement, le CDPB aura été à la fois un artisan d'une paix sociale en Pays Basque et d'un récit collectif, permettant de trouver des consensus forts, sur les grands sujets du territoire comme sur son évolution institutionnelle. Le CDPB aura su garder une fonction « stratège » et demeurer une « boussole » essentielle pour le territoire. Plus qu'un outil de démocratie participative, le Conseil de développement est un outil de fabrication collective d'une « pensée territoriale ».

---

<sup>1</sup> Les conseils de développement des plus grandes métropoles (de Bordeaux à Paris, de Lyon à Marseille) ne rassemblent pas plus de 200 acteurs, nommés très majoritairement par les élus.



Le CDPB continuera-t-il à être la « boussole » du territoire ? C'est à mon avis l'un des grands défis pour l'avenir du Conseil de développement.

Car pour nombre d'entre nous, le CDPB n'a jamais été un but en soi, mais un moyen de mobiliser les énergies et de construire une vision collective. Tout comme la CAPB (pas plus qu'une collectivité !) n'est un but en soi, mais un moyen, parmi d'autres, pour développer plus harmonieusement notre territoire.

Si le but est de construire le meilleur avenir possible au Pays Basque, c'est dans la façon de mobiliser et de faire ensemble que ce but a tout son sens. Pendant toutes ces années, j'ai eu à cœur, avec une équipe très soudée de bénévoles et de professionnels, d'insuffler un état d'esprit pour que le CDPB soit une maison ouverte à tous. Et cela passe par une façon d'accueillir les acteurs autour de nos tables, avec chaleur et amitié, de favoriser l'écoute et la place de chacun.e, quelle que soit sa sensibilité. La dynamique du CDPB repose sur des femmes et des hommes profondément attachés et engagés pour leur territoire, qui mettent leur engagement pour l'intérêt général du territoire au-dessus de toute recherche de reconnaissance personnelle ou institutionnelle.

Les prochaines avancées de notre territoire se feront en cheminant ensemble, pour que le Pays Basque soit notre Commun à tou·tes.